



Société des Amis du Musée National de la  
Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie

# La phaléristique, discipline auxiliaire des arts

*Quand Charles Rogier a-t-il reçu la Légion  
d'honneur ?*

par **Éric TRIPNAUX**

**Pour citer cet article :**

Éric TRIPNAUX, « Quand Charles Rogier a-t-il reçu la Légion d'honneur », *Articles de phaléristique* (revue en ligne), 2024-S-7

Source : [Articles de phaléristique de sociétaires \(amis-musee-legiondhonneur.fr\)](https://amis-musee-legiondhonneur.fr)



2024-S-7

« La phaléristique, discipline auxiliaire des arts,

Quand Charles Rogier a-t-il reçu la Légion d'honneur ? »

Par Éric Tripnaux

Le ministre d'État Charles Rogier a été un des acteurs principaux de l'indépendance belge en 1830. Il est pourtant né français à Saint-Quentin le 17 août 1800. Sa famille était originaire du Hainaut belge, alors un comté des Pays-Bas autrichiens. Ses souvenirs d'enfance l'ont toujours rattaché à la France. Son père est disparu fin 1812 en Russie où il servait en qualité de directeur ou d'inspecteur des vivres. Quelques mois avant la chute de Napoléon, la famille s'est installée à Liège, préfecture du département de l'Ourthe. Après la révolution de 1830, les Rogier ont pu être naturalisés comme tous les étrangers établis en Belgique avant le 1<sup>er</sup> janvier 1814. Docteur en droit et inscrit au barreau de Liège, Rogier exerçait le métier de journaliste lorsque les premières émeutes insurrectionnelles ont éclaté à Bruxelles en 1830. Il s'y est rendu à la tête de volontaires liégeois au début septembre et est devenu un membre du Gouvernement provisoire le 26 du même mois.

Il détenait le poste de ministre de l'Intérieur depuis le 20 octobre 1832 alors que l'armée du Nord commandée par le maréchal comte Maurice Gérard (Damvillers, 1773 - Paris, 1852) s'apprêtait à entrer en Belgique. Le futur grand chancelier de l'ordre royal de la Légion d'honneur a repris la citadelle d'Anvers aux Néerlandais. Il l'a remise aux Belges en vertu du traité des XXIV articles signé par les cinq grandes puissances réunies en conférence à Londres. Rogier est resté à ce poste ministériel jusqu'au 4 août 1834. Son œuvre la plus durable a été le lancement entre Bruxelles et Malines de la première ligne de chemins de fer sur le continent européen. Il a ensuite été brièvement ministre des Travaux publics du 18 avril 1840 au 13 avril 1841. Titulaire de différents portefeuilles par la suite et même à la tête de plusieurs gouvernements entre 1847 et 1868, il est décédé le 27 mai 1885 à Saint-Josse-ten-Noode, commune de Bruxelles.



Une lithographie de Gustave Simonau (Bruges, 1812 - Bruxelles, 1870) datée « vers » 1835 montre Rogier avec la plaque de grand officier de l'ordre français de la Légion d'honneur sur son habit<sup>1</sup>. La pose a clairement pour but de mettre en évidence cet insigne qui présente la rare particularité de se porter sur le côté droit. Parlementaire de manière ininterrompue entre 1831 et 1837, le représentant de Turnhout puis d'Anvers ne pouvait afficher son bijou à l'effigie du roi de France Henri IV<sup>2</sup> sur les bancs de la Chambre.

Par souci d'indépendance, il ne pouvait le porter non plus dans ses fonctions ministérielles sauf lors d'une visite en France ou d'une réception à l'ambassade à Bruxelles par exemple. Il s'agit probablement d'un portrait destiné à témoigner de la réussite du moment. Rogier a pu légitimement être fier d'être reconnu par le pays qui l'a vu naître et grandir.



<sup>1</sup> G. RENOY, « Une histoire oubliée... La Brabançonne », in *Revue bimestrielle de la Fédération touristique du Brabant*, n° spécial pour les 150 ans de la Belgique, 1980, p. 14.

<sup>2</sup> Photo : La Galerie numismatique, 23 novembre 2013, vente XX à Vienne, lot n° 257.

Quel mérite « vers 1835 » lui aurait donc valu cette distinction française ?

En 1835, la Belgique était toujours en état de guerre larvée avec les Pays-Bas et les troubles orangistes étaient nombreux dans les grandes villes du pays. La tâche du ministre de l'Intérieur pour maintenir l'ordre public était primordiale. Avec ses idées républicaines, le libéral Rogier a souvent été un farouche adversaire politique du roi des Belges, Léopold I (Cobourg, 1790 – Laeken, 1865). Ce dernier préférait les cabinets unionistes où catholiques et libéraux étaient forcés de s'entendre pour gouverner. À la suite de plusieurs départs du Cabinet, Rogier et son ami Joseph Lebeau (Huy, 1794-1865), le ministre de la Justice, ont dû supporter quasi seuls le poids des événements. Prétendant un désaccord avec le Roi au sujet de la présence dans le gouvernement de l'impopulaire lieutenant général Louis Évain (Angers, 1775 – Bruxelles, 1852), le ministre de la Guerre lui aussi d'origine française, ils ont démissionné le 4 août 1834. Léopold I qui se réservait les domaines des affaires étrangères et de la guerre n'a pas apprécié que des ministres tentent de lui imposer leurs choix. Avant cette démission, Rogier avait joué un rôle très important dans des négociations commerciales conclues avec la France en 1834<sup>3</sup>. Cet engagement lui a-t-il valu les insignes de grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur ? La satisfaction ressentie à Paris aurait donc été très grande pour conférer directement cette dignité à un étranger âgé de 35 ans.

Il était temps de consulter le dossier de Charles Rogier dans les archives de la Légion d'honneur<sup>4</sup>. On y lit que l'ancien membre du Gouvernement provisoire, ancien ministre de l'Intérieur et ministre des Travaux publics a été nommé grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur... le 9 février 1841 et que son titre de nomination a été signé le 5 novembre suivant. Aucun motif d'attribution n'est stipulé. Suivant l'inventaire du dossier, une lettre devait y être jointe mais elle ne s'y trouve plus. Dommage ! L'année 1841 paraît bien éloignée de l'approximatif « vers 1835 » qui accompagne la lithographie de Simonau.

|   |  |
|---|--|
| ETRANGER.   |  |
| DOSSIER.  |  |
| N° D'ORDRE,   | M. Rogier (Charles)  |
| 36  | né le 17 Août 1800 - à Saint-Quentin                                 |
| ANCIEN NUMÉRO,  | Ancien Membre du Gouvernement provisoire, Ancien Ministre            |
| 13797.  | de l'Intérieur et Ministre des Travaux Publics du Royaume            |
| Chev. . le  | de Belgique.   |
| Offic. . le   |  |
| Comm. le  | a été nommé Grand Officier de l'Ordre royal                          |
| G. O. le 9 février 1841.                              | de la Légion d'honneur, pour prendre rang à dater du 9 février 1841. |
| G. C. le  |  |
| Titre de nomination signé à Paris, le 5 Novembre 1841 |  |
| PIÈCES JOINTES.                                       |  |
| 1. Une Lettre (N° aux Décorations)                    |  |

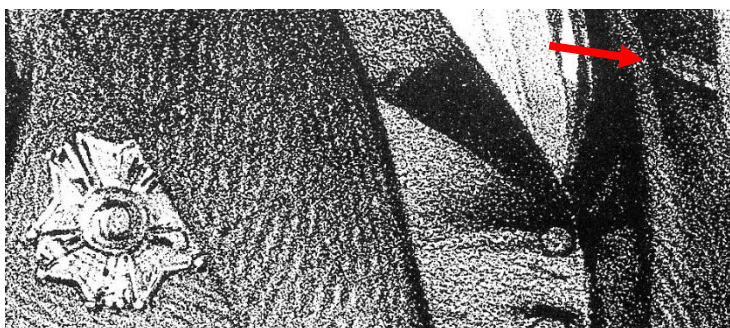
<sup>3</sup> ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (AGR), *Inventaire des papiers de Charles Rogier*, dressé par R. BOUMANS, Bruxelles, 1958, n° 124, cote 460.

<sup>4</sup> Notice L2368011 sur <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/326291>, consultée le 5 février 2024.

Les papiers de Charles Rogier sont conservés aux AGR à Bruxelles. Ils ne contiennent que très peu de documents intéressants au sujet de seulement quatre de ses distinctions honorifiques<sup>5</sup>. Il s'agit de la lettre d'avis lui conférant la Croix de fer le 26 septembre 1834 pour avoir fait partie du Gouvernement provisoire en 1830-1831, de l'autorisation de porter l'ordre portugais de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçosa, ainsi que de lettres annonçant sa promotion comme grand-croix de la Légion d'honneur et des félicitations pour celle de grand-cordon de l'ordre de Léopold. Nous y reviendrons.

Il faut également tenir compte avec les erreurs de retranscription dans d'autres sources. Ainsi, *le Recueil des lois et arrêtés royaux de la Belgique* pour l'année 1841 (p. 309) renseigne que l'intéressé alors ministre des Travaux publics a été autorisé le 26 février de cette année-là par Léopold I de porter ses insignes reçus de Louis-Philippe, roi des Français (Paris, 1773 – Claremont, 1850), par ordonnance du 3 février et non du 9 ! Une source ultérieure confirme la date du 26 février mais indique que Rogier était alors ministre de l'Intérieur<sup>6</sup>. La confusion permet, néanmoins, d'oublier désormais « vers » 1835 pour la nomination au profit de 1841.

La personne qui a voulu dater la lithographie de Simonau aurait-elle pu être davantage précise ? Assurément mais l'œil voit ce qu'il veut bien voir ! Obnubilé par cette année 1835, je n'ai pas vu



directement non plus un détail sur le côté droit de son habit. Il ne s'agit pas d'une pochette car ce type de vêtement n'en possédait pas à cet endroit. Rogier arbore sur ce dessin au moins deux diminutifs de ruban de décorations ( → ). Il ne peut s'agir que de ceux de sa Croix de fer de 1834 et de sa croix d'officier de l'ordre de Léopold décernée le 9 juin

1837 à l'occasion d'un renouvellement partiel de la Chambre<sup>7</sup>. Il aurait donc reçu la Légion d'honneur après cette date. Or, il n'a pas reçu un autre ordre étranger avant la Légion d'honneur. Cqfd ?

Fidèle à ses origines et à ses idéaux, Rogier a porté sa plaque de grand officier de l'ordre français jusqu'à sa promotion comme grand-croix le 16 juin 1861<sup>8</sup>. Il était redevenu ministre de l'Intérieur le 9 novembre 1857 et il a obtenu le 2 juillet 1861 de Léopold I l'autorisation d'en porter les insignes<sup>9</sup>. Cette nomination bien connue de la grande chancellerie de l'ordre de la Légion d'honneur n'est pas reprise dans le dossier de Rogier. La disparition d'une grande partie des archives durant l'incendie criminel de l'hôtel de Salm en 1871 en est probablement la cause.

Le buste en plâtre de Rogier par le sculpteur Guillaume Geefs<sup>10</sup> nous permet de démontrer à nouveau la place de la phaléristique comme discipline auxiliaire de l'histoire et des arts. Bien qu'il soit désormais le titulaire de plusieurs grands-croix d'autres ordres étrangers<sup>11</sup>, la plaque française est toujours bien visible sur son côté droit. La notice qui accompagne l'œuvre indique qu'elle date de 1865 ou un peu

<sup>5</sup> AGR, Op. Cit., cotes 50 à 52.

<sup>6</sup> H. VERWÉE, *Ordres étrangers conférés aux Belges depuis 1830. 1<sup>er</sup> fascicule. Ordre de la Légion d'honneur*, Bruxelles, 1903, p. 10.

<sup>7</sup> Il a été nommé grand officier de l'Ordre le 9 juin 1854 et grand-cordon le 11 juin 1870.

<sup>8</sup> M. et B. WATTEL, *Les grand' croix de la Légion d'honneur de 1805 à nos jours*, Paris, 2009, p. 422.

<sup>9</sup> AGR, Op. Cit., cote 52.

<sup>10</sup> Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, inventaire n° 3089.

<sup>11</sup> Outre ses décorations déjà citées, Rogier était également grand-croix des ordres de la Branche Ernestine de Saxe (Saxe-Cobourg-Gotha), de l'Étoile polaire (Suède), de l'Aigle blanc (Russie), du Lion néerlandais (Pays-Bas), de Léopold (Autriche), de Charles III (Espagne), des Saints-Maurice-et-Lazare (Sardaigne) et de l'Aigle rouge (Prusse).

avant<sup>12</sup>. Nous savons toutefois qu'elle est plus précoce puisque Rogier est devenu grand-croix de la Légion d'honneur en 1861. La plaque de grand-croix était similaire à celle de grand officier mais elle se porte sur le côté gauche de la poitrine. L'ordre portugais de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçosa lui a été attribué le 8 juin 1859 pour avoir été le président d'honneur du congrès de la propriété artistique et littéraire de Bruxelles en 1858. Il en a obtenu l'autorisation de port le 10 juillet 1859<sup>13</sup>. La plaque de grand-croix est bien visible en bas à droite sur la gauche de sa poitrine<sup>14</sup>. Ce buste peut donc être daté entre le 10 juillet 1859 et le 2 juillet 1861.

L'académicien Gabriel de Broglie avait donc bien raison de rappeler dans sa préface au catalogue de l'exposition *D'or et d'argent, décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale* au château de Chantilly qu'un ouvrage scientifique peut se décliner sous un triple angle historique, artistique et phaléristique<sup>15</sup>.



---

<sup>12</sup> [fine-arts-museum.be/fr/la-collection/guillaume-geefs-charles-rogier-ministre-detat-1800-1885](http://fine-arts-museum.be/fr/la-collection/guillaume-geefs-charles-rogier-ministre-detat-1800-1885).

<sup>13</sup> AGR, Op. Cit., cote 50.

<sup>14</sup> *Diário do Governo*, Lisbonne, 1859, n° 164.

<sup>15</sup> N. GARNIER-PELLE, P. SPILLIAERT et A. GRANGE, Paris, 2014, p. 7.